



Journée ADOM du 27 mars

Intervention d'ouverture du Président

Mesdames, Messieurs les Directeurs,

Je suis ravi de vous accueillir aujourd'hui pour cette journée d'étude de l'ADOM.

Comme vous le savez, notre Conseil d'administration et notre assemblée générale de ce 18 février ont procédé au renouvellement de nos instances dirigeantes. J'en ai été élu Président, François RAUCH secrétaire général, avec Thierry HOVAERE comme secrétaire général adjoint, et Marie-Line DUCRE, trésorière générale, aux côtés des autres administrateurs qui restent tous impliqués dans l'animation de l'ADOM.

Nous avons présenté, à cette occasion, une feuille route que je voudrais vous rappeler.

L'ADOM est l'association des directeurs des organismes de mutualité qui a vocation à rassembler les directeurs généraux et directeurs de nos mutuelles, dans un cadre convivial permettant l'échange, le partage, la communication, l'information, la veille sur l'ensemble des sujets touchant à nos métiers.

Nous pensons qu'avec l'évolution de notre secteur d'activités, de notre marché, de la réglementation, et donc de nos métiers, l'ADOM peut et doit être, à l'instar d'autres associations de professionnels et de dirigeants d'entreprise, un lieu pertinent d'enrichissement pour ces membres, au-delà des situations concurrentes que chaque entreprise peut avoir sur son marché. Un lieu convivial où chacun a sa place et peut contribuer à faire avancer nos sujets communs.

L'ADOM doit donc créer des moments d'échange et de rencontre qui permettent de réaliser ces objectifs. Les formes pourront être diverses (réunions à thème ou ouvertes, matinées, déjeuners/débat, tables rondes, forums, lettres d'information,.....).

La journée d'aujourd'hui en est une première concrétisation.

L'ADOM peut également être identifiée, es qualité, pour participer, de par les compétences de ses membres, aux groupes de travail ou réunions sur les thématiques professionnels organisées au sein de la mutualité, et plus largement de notre secteur d'activités, sur les domaines des ressources humaines, des finances, des systèmes d'information, de la communication et tous sujets touchant à la gestion de nos mutuelles.

Dans ce cadre, l'ADOM pourrait siéger en tant qu'observateur, comme c'est le cas aujourd'hui au conseil d'administration de la FNMF, aux instances de diverses structures professionnelles mutualistes.

Pour remplir tous ses objectifs, l'ADOM a besoin de la participation du plus grand nombre de directeurs d'organismes mutualistes. L'ADOM compte aujourd'hui près de 80 membres et nous devons, avec ces objectifs, être rapidement plus nombreux.

Plus nous serons nombreux, plus nous aurons à échanger, et plus nous serons collectivement informés et compétents.

L'ADOM regroupe aujourd'hui majoritairement des directeurs de Livre II. Nous avons vocation à encore élargir cette représentation à l'ensemble des mutuelles de la Fédération, les grandes comme les moyennes et les petites. Les mutations qu'ont dut conduire et vont encore avoir à conduire les directions des mutuelles de Livre II renforce l'intérêt d'un lieu de partage et de retour d'expérience qui peut représenter l'ADOM.

Les directeurs de Livre I sont également les biens venus, car les liens métiers sont forts entre nos mutuelles et notre Fédération et ses unions régionales, au niveau national comme sur les territoires.

Nous proposons également de renforcer la présence des directeurs de Livre III, partie intégrante de la Mutualité, et dont le rôle différenciant doit être un atout pour nos mutuelles, surtout avec la banalisation du marché que va encore plus induire l'ANI. La connexion et la complémentarité de nos activités d'assurance et sanitaire peut être un vrai avantage pour l'accès aux soins des mutualistes.

Nous pouvons aussi être un lieu d'ouverture, au regard des impacts de la généralisation des contrats collectifs obligatoires, envers les directeurs des mutuelles d'assurances. La fidélisation de nos adhérents et la mutualisation de nos prospects reposera, de plus en plus, sur notre capacité de leur offrir, en partenariat, une offre globale de l'assurance de personnes à l'assurance de biens.

Nous avons intérêt à élargir nos offres partenariales au sein de l'économie sociale qui porte des valeurs communes qui nous relie et, dans ce cadre, les directeurs des mutuelles rattachées à des Institutions de Prévoyance peuvent également apporter leur contribution. Nous avons globalement plus de sujets qui nous rapprochent que de sujets qui nous éloignent.

L'ADOM a donc l'ambition de devenir un lieu d'échange privilégié des directeurs de la Mutualité sur les sujets et dossiers techniques, organisationnels, règlementaires concernant l'ensemble des facettes de nos métiers, au travers de diverses informations et manifestations que nous nous proposons d'organiser. Et pour cela, les idées et les contributions de tous seront les bienvenues.

Dans ce cadre, notre conseil d'administration a souhaité organiser cette journée de travail sur un sujet combien déterminant pour l'avenir de nos mutuelles : l'ANI avec la généralisation de la complémentaire santé en entreprise.

Cette généralisation va avoir un impact important sur l'organisation de nos entreprises, sur nos réseaux d'agences, nos plateformes de contact, nos métiers de la relations adhérents, nos logiques de tarification et de marge, nos systèmes d'information,....

L'ANI va induire une modification profonde du secteur de la complémentaire santé et nous allons devoir adapter nos entreprises mutualistes aux nouvelles réalités de notre marché.

Notre ambition aujourd'hui, c'est de partager ces questions entre nous et de nous apporter une vision opérationnelle des adaptations que nous allons devoir conduire dans nos entreprises.

Nous voulons une journée interactive où chacun puisse apporter sa contribution. N'hésitez donc pas à intervenir pour enrichir nos débats.

La journée sera animée par notre vice-président, Christian OYARBIDE, avec la participation, au niveau d'une table ronde de notre secrétaire général, François RAUCH, ainsi que d'Agnès BOCOGNANO et de Christophe Ollivier, qui en tant que membres de l'ADOM animeront également une table ronde. Je les remercie pour leur investissement dans la préparation de cette journée.

Je tiens également à remercier la Direction de la Fédération pour le soutien qu'elle a apporté à l'organisation de cette manifestation.

Je vous propose maintenant de commencer nos travaux, en vous remerciant encore de votre participation.